



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1988

---

### Besançon – Îlot et rue de Vignier

Sauvetage programmé (1987-1988)

Jean-Olivier Guilhot, Corinne Goy et Claudine Munier

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27015>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jean-Olivier Guilhot, Corinne Goy, Claudine Munier, « Besançon – Îlot et rue de Vignier » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27015>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Besançon – Îlot et rue de Vignier

Sauvetage programmé (1987-1988)

Jean-Olivier Guilhot, Corinne Goy et Claudine Munier

---

- 1 Cette fouille a permis d'étudier un important dépotoir domestique du XVI<sup>e</sup> s. ainsi qu'une maison d'artisan-vigneron construite au milieu du XIII<sup>e</sup> s. et détruite au début du XIV<sup>e</sup> s. (catalogue d'exposition Besançon 1990b).
- 2 La maison de la rue de Vignier, très certainement isolée à l'origine, est adossée à une pente assez raide. Elle présentait une structure extérieure en pans de bois comme l'attestent les plaques d'argile effondrées contre les murs périphériques lors de l'incendie. La construction était fondée sur deux caves semi-enterrées, maçonnées en pierre sèche. Le mur de séparation de ces deux espaces s'élevait jusqu'au faîtage qu'il supportait. Il se dégage ainsi un plan de faible emprise au sol (34 m<sup>2</sup>) comprenant un volume de cave, un autre de plain-pied et un troisième sous le toit. Ces niveaux sont restitués grâce aux différentes couches de combustion des planchers. La division verticale, due au mur central, en deux espaces indépendants, se répète à tous les niveaux. Elle dessine des pièces de superficie équivalente (16 m<sup>2</sup> environ) disposées, l'une parallèle à la rue, l'autre perpendiculaire à celle-ci. On accédait aux caves par deux escaliers droits en pierre ouvrant sur la rue. Ce niveau avait une fonction de réserve : sur le sol des deux pièces ont été retrouvées quantité de céréales disposées en épaisses lentilles circulaires juxtaposées : blé-froment (*Triticium aestivum*), avoine (*Avena sativa*), millet (*Panicum miliaceum*), pois (*Pisum sativum*), etc. Pour le rez-de-chaussée, plusieurs éléments permettent de distinguer la fonction des deux pièces. Celle perpendiculaire à la rue présenterait un accès sur l'arrière en bas de pente et pourrait être identifiée comme une remise. L'autre, où la céramique est abondante, constituerait la pièce d'habitation proprement dite où se déroulait par ailleurs l'activité artisanale. L'axe du toit, comme l'orientation des poutres supportant les planches, nous est donné par les bois carbonisés effondrés sur place. Il s'agit de bois de chêne équarris d'orientation est-ouest. Le pignon est donc en façade sur rue. Le faîte reposant sur le mur central.
- 3 **La citerne**

- 4 À 4,50 m à l'est de la maison, a été mise au jour une citerne circulaire qui fut écrêtée d'environ 1 m par la pelle mécanique lors du décapage de cette zone. Conservée sur une profondeur de 2,50 m pour un diamètre équivalent, cette structure était dans sa partie haute parementée en pierre sèche. Transformée en dépotoir domestique et artisanal, son comblement est essentiellement constitué de restes organiques (pépins de raisins, graines, noyaux, noix, feuilles, branches, brindilles, mousses...), de mobilier domestique (vaisselle de bois et céramique, chaussures, verrerie, tissus...) de matériaux de construction (planches, tavaillons ...) et de déchets culinaires (os, coquilles d'œuf, coquilles d'escargot...).
  - 5 La découverte d'une quantité très importante de chevilles osseuses dans la maison et dans la citerne traduit une activité artisanale en rapport avec la corne, l'activité viticole devant être considérée comme complémentaire ainsi que le soulignent les textes contemporains.
- 

## INDEX

**Année de l'opération** : 1987, 1988

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4WJj7TRcto>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtdn4jmH82Hu>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

## AUTEURS

**JEAN-OLIVIER GUILHOT**

Drac Franche-Comté (service régional de l'archéologie)

**CORINNE GOY**

Afan

**CLAUDINE MUNIER**

Afan